

1- La réalisation des mandats en planification et en développement du territoire**Priorités annuelles d'intervention**

Mettre en œuvre la vision de développement durable intégrée à la planification de l'aménagement et du développement du territoire

Soutenir les municipalités dans les dossiers d'aménagement et de développement

2- Le soutien aux municipalités locales (expertise professionnelle ou partage de services)**Priorités annuelles d'intervention**

- Favoriser l'établissement de partages de services et la complémentarité entre les municipalités
- Faciliter la concertation des municipalités locales et la mise en œuvre de projets communs
- Mettre à la disposition des municipalités les expertises professionnelles de la MRC pour la coordination de projets communs

3- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise**Priorités annuelles d'intervention**

- Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale
- Accompagner les entreprises du territoire
- Faciliter la relève en entreprise
- Renforcer l'attractivité des entreprises et faciliter le recrutement et l'intégration de la main d'œuvre
- Stimuler l'implantation de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes
- Soutenir financièrement les projets d'entreprises

4- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie**Priorités annuelles d'intervention**

- Soutenir la réalisation de projets structurants pour rendre les milieux de vie accueillants et attrayants
- Promouvoir la participation citoyenne
- Favoriser la préservation des milieux naturels
- Favoriser la mise en valeur des attraits naturels
- Soutenir les initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

5- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement**Priorités annuelles d'intervention**

Soutenir le développement de secteurs et créneaux porteurs par l'établissement et la mise en œuvre d'ententes

6- Le soutien au développement rural**Priorités annuelles d'intervention**

- Renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire
- Stimuler l'occupation dynamique du territoire
- Favoriser la rétention et l'établissement des jeunes, de familles et d'immigrants
- Soutenir le maintien et la consolidation des services de proximité
- Favoriser la mise à niveau et le développement des infrastructures

Enjeux prioritaires MRC Avignon – Planification stratégique territoriale et organisationnelle 2023-2027**Enjeux prioritaires**

- Liens avec les communautés autochtones
- Liens avec le Nouveau Brunswick, les MRC voisines et le palier régional
- Liens MRC-municipalités, liens intermunicipaux et dynamique Baie-des-Chaleurs
- Impacts de la pénurie de main-d'œuvre et de relève dans le développement local
- Attractivité du territoire vs capacité du milieu à accueillir et retenir les nouveaux arrivants
- Attractivité touristique 4 saisons, récréotourisme et « tourisme local »
- Développement durable et de proximité
- Situation géographique éloignée